

Course de VITRAC du 18 Septembre 2022 Organisation UC SARLAT

Dans le cadre des dispositions nécessaires à la lutte contre la propagation du virus COVID-19

Le club UCS demande à tous les participants d'appliquer les consignes émises par le gouvernement, à savoir respecter les distances d'un mètre, port du masque obligatoire pour l'accès aux remise des dossards, présentation du pass sanitaire ou test PCR de moins de 72 h00 ...

- Des dispositions complémentaires émises par la fédération délégataire propres à l'organisation de toutes manifestations seront mises en place :
 - * **Balisage** de l'accès pour la remise des dossards (de préférence désigner un responsable par club pour récupérer les dossards et effectuer le paiement)
 - * **L'accès au podium** ne sera autorisé que pour les officiels et le speaker,
 - * **Remise des récompenses** : 1 coupe 1 bouquet au vainqueur de chaque catégories de l'épreuve,
 - * **Dans le cadre de la compétition**, pour en assurer la sécurité, les engagements seront limités à **50** . Par catégories

***Engagements** : pas d'engagement sur place, ni par téléphone, seules les inscriptions sur le site ufolep-cyclisme.org seront validées.

Inscriptions en ligne sur : <http://www.ufolep-cyclisme.org>

Clôture des inscriptions le 17 Septembre à 17h00

*** Attention contrôle passe sanitaire obligatoire**

Afin de limiter le mouvement des cartes et licences, il ne sera pas obligatoire de nous les fournir, le contrôle sera fait à l'avance

Prière de regrouper si possible vos engagements par club ainsi que son paiement par chèque : (7€/engagement)

Les dossards seront remis à la salle des fêtes du Bastié à Vitrac.

Nous comptons sur votre compréhension pour nous faciliter cette organisation

Le non-respect des dispositions prises pourront être sanctionnées par l'élimination du concurrent de la course.

Le non-respect envers les organisateurs, les officiels, les signaleurs, les bénévoles sera également sanctionné.

Des modifications éventuelles pourront être prises sur le présent règlement

- L'équipe du club Sarladais conscient des difficultés liés à cette épidémie vous accueillera dans la plus grande amitié sportive
- Avec regrets nous ne pourrons vous offrir le pot de l'amitié.

REGLEMENT de la COURSE UFOLEP de VITRAC

- **Circuit de 2.800Km** : fléché en peinture biodégradable.

Départ : 13H30 3^{ème} Catégories: **1h15 mn + 4 tours**

Catégories 4a - 4b + Féminines: **1h15mn + 2 tours**

Départ : 13H30 Cadets & Cadettes: **1h00mn + 2 tours** ; Minimes: **8** tours ; 22.200km

Départ : 15H30 1^{ère} Catégories: **1h30mn + 5tours** ; 2^{ème} Catégories: **1h30mn + 3tours**

- **Les Dossards** seront remis à partir de 12H00 salle des fêtes du Bastié. Ils seront épinglés à **Droite** et seront restitués après l'arrivée de la dernière course.
- **La Sécurité** : est assurée par une voiture ou une moto ouvreuse devant chaque peloton ainsi que par des signaleurs à poste fixe pour sécuriser les coureurs aux carrefours.
- **Le service de secours** sera assuré par 2 Secouristes du club PSC1. En cas de besoin : POMPIERS et SAMU le 112.
- Les concurrents s'engagent à effectuer le parcours dans le **respect du règlement de l'UFOLEP** et d'appliquer les consignes éventuelles données au départ par le collège des commissaires de la Fédération.
- Le port du casque est obligatoire
- **Le Code de la Route** devra être respecté par tous les coureurs, la circulation devra se faire à droite de la chaussée et tout coureur qui abandonne en cours d'épreuve devra retirer son dossard. L'organisateur se dégage de toutes responsabilités si le coureur ne respecte pas ce règlement.
- **Départ et Arrivée** se feront sur la ligne devant le podium
- **Assurance** GROUPAMA-RC » « Organisation et Manifestations » Contrat N° 04569949 du 01/01/2022 au 31/12/2022

L' UNION CYCLISTE SARLADAISE vous souhaite une très belle Réussite pour cette Journée Sportive